

Le maire veut bloquer l'extension du Centre Leclerc



CENTRE LECLERC, HIER MATIN. L'extension du centre commercial touche à sa fin. Le magasin souhaite ouvrir trois boutiques de plus dans sa galerie marchande. (LP/G.B.)

LE MAIRE UMP de Coulommiers, Franck Riester, et la numéro un de l'opposition socialiste, Laëtitia Martig, ont guerroyé pendant une heure lundi soir. Leurs idées sur la volonté du centre commercial Leclerc d'agrandir sa galerie marchande sont diamétralement opposées. Le conseil municipal avait été convoqué en urgence en séance extraordinaire pour évoquer l'affaire. Les élus ont suivi la proposition du maire de réclamer la réunion d'une CDEC (commission départementale d'équipement commercial), afin d'interdire l'ouverture d'une parfumerie Sephora dans la galerie.

Une ouverture annoncée pour novembre, à coups de grandes lettres blanches sur fond noir. Même l'élue Vert Yvon Trégoat a suivi la majorité UMP dans ce vote. But annoncé de cette opposition, préserver le commerce de centre-ville. Pour les quatre socialistes, qui ont voté contre, « l'arrivée de Sephora à Coulommiers

permettra, en cette période de crise, de faire jouer la concurrence et de baisser les prix ».

Le conseil opposé à l'arrivée de la parfumerie

« C'est du bluff que vous nous faites ce soir, lance Laëtitia Martig au maire. Vous avez porté cette zone commerciale comme votre bébé, et maintenant vous voulez que les petits commerçants croient que vous les défendez. Vous avez voté, en août, la loi qui permet, aujourd'hui, à Leclerc d'ouvrir ce Sephora et vous lui reprochez de s'en servir. »

« Vous êtes fidèle à votre caricature, M^{me} Martig, rétorque Franck Riester. La loi, je l'ai votée. Mais je suis de ceux qui ont souhaité la dérogation qui permet au maire de réclamer la convocation d'une CDEC dans les villes de moins de 20 000 habitants. » Et Laëtitia Martig rétorque : « Vous savez que ça finira au tribunal. Car vous savez que

la CNEC (NDLR : Commission nationale d'équipement commercial) a écrit à Leclerc pour lui dire qu'il pouvait ouvrir sa boutique. »

Le maire prévient qu'il fera tout « pour empêcher la galerie de s'agrandir ». En allant au tribunal « s'il le faut » ! « Gérard Bouché, son patron, nous avait assuré qu'il n'y aurait pas d'agrandissement. Il ne tient pas sa parole. Nous ferons tout pour l'y contraindre. »

Hier matin, au Centre Leclerc, sur fond de travaux dans la galerie marchande, la direction se refusait à tout commentaire, préférant attendre la suite des événements avant de prendre position.

GEORGES BLOND

